

BUREAU SYNDICAL 10 Janvier 2024

CE QU'IL FAUT RETENIR →

SYNTHESE CHIFFRE INSEE

Le nombre d'habitant des Rives du Rhône a augmenté de 10 445 habitants en 6 ans, passant de 272 814 habitants en 2015 à 283 259 habitants en 2021, ce qui équivaut à une augmentation de plus de 1 741 habitants par an. La population a augmenté de plus de 0,6% en moyenne par an en léger retrait par rapport à l'objectif de croissance fixé dans le Scot de + 0,7 %/an. La croissance de la population est toutefois plus dynamique à l'échelle des Rives du Rhône qu'à l'échelle régionale et nationale. Cette croissance est notamment portée par Vienne Condrieu Agglomération, avec un rythme de croissance annuel moyen de +1%, ainsi que par les communes du plateau d'Annonay.

ZOOM RENCONTRE DES PRESIDENTS DE L'INTERSCOT DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE

Le 10 janvier 2024, une rencontre des présidents de l'Interscot AMELYSE s'est déroulée à Ambronay, dans le but de lancer la cop régionale. Durant cette rencontre plusieurs sujets ont été abordés, couvrant la révision du chapitre commun et la nécessité d'un dialogue interterritorial sur des projets majeurs tels que l'EPR, les infrastructures, Lyon-Turin, etc. Les points clés du nouveau chapitre incluent le desserrement tertiaire, l'enseignement supérieur, le commerce et la logistique, la rareté de l'eau, les obligations agricoles environnementales, la nouvelle donne énergétique avec un nouvel EPR sur le Bugey, l'armature urbaine, et l'annonce d'une future table de coopération.

PARTICIPATION DU SMRR AU LANCEMENT DE LA COP REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

En parallèle de la COP28, le SMRR a participé à la réunion de lancement de la COP régionale AURA le 21 décembre 2023, organisée par le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le Président de la région AURA et la Préfète de Région.

A cette occasion, Antoine Pellion, secrétaire général à la planification écologique (SGPE) a présenté la territorialisation de la planification écologique avec 43 leviers régionaux pour la décarbonation et la préservation de la biodiversité. Cette initiative vient croiser la stratégie des Rives du Rhône, qui entendent jouer le rôle d'autorité orchestrant une planification écologique et climatique à l'échelle d'un bassin de vie.



SEMINAIRE DE TRAVAIL SUR LA FEUILLE DE ROUTE DES RIVES DU RHONE

L'objectif de cet exercice collectif, proposé aux élus du Bureau pour cette nouvelle année, consiste à identifier les pistes d'évolution du SMRR pour la prochaine décennie, afin de répondre aux attentes du territoire et des adhérents tout en maintenant un positionnement fort du SMRR sur les nouveaux enjeux climatiques. Ce positionnement garantirait sa reconnaissance et consoliderait une scène de consensus politique et technique à l'échelle du grand territoire. L'idée est de faire évoluer la raison d'être du SMRR au-delà de l'outil de planification, le transformant en Autorité Organisatrice des Transitions (AOT) et pérennisant une structure en mode action/solutions, confortant ainsi ses membres et l'engagement des partenaires.

Cette initiative a également pour objectif de relever les nouveaux défis auxquels le territoire est actuellement confronté. Les élus du Bureau Syndical, appelés à se prononcer sur la priorisation de ces enjeux se sont majoritairement orientés sur les trajectoires hydriques, de réchauffement climatique et de réduction des émissions de CO2. La feuille de route proposée s'articule autour de méthodes et d'outils simples et efficaces, de la définition des caps pour les périodes 2030/32 (Prochain mandat) et 2050, et par l'affirmation des besoins en ressources, qu'elles soient financières, humaines ou autres. Enfin, le rayonnement du SMRR et des Rives du Rhône passe aussi par ses satellites, notamment Rives Nature et le projet de classement UNESCO.

Concernant l'avenir du SMRR, l'accent est mis sur l'identification des grandes évolutions en cours qui questionnent le modèle de développement historique des Rives du Rhône. Cette notion englobe des trajectoires démographiques, climatiques, hydriques, économiques, de Zéro Artificialisation Nette, de Zéro Emission Nette et bas carbone, de mobilités, et de réduction des inégalités territoriales, le tout en optimisant la gestion dans un contexte de ressources contraintes.

Les propositions émanant de cette réflexion sont diverses et réalistes. Elles comprennent le développement d'ingénieries mutualisées, l'adoption d'une organisation agile en ouverte et « à missions ». Le SMRR pourrait être doté d'un Conseil de la Biodiversité et du Climat (Rives Nature). Le SMRR constitue pour les élus l'échelon stratégique pour la mise en place d'une planification écologique à grande échelle. Il doit notamment proposer une plateforme d'outils destinés à tous les acteurs publics et privés. Le SMRR pourrait jouer un rôle actif dans l'animation de la SGLRI (sous réserve d'un cofinancement par l'Etat, dans la planification de la transition énergétique à l'échelle du Scot, dans l'animation de scènes de partage à grande échelle et dans le rayonnement du territoire vers l'extérieur, notamment avec le projet de candidature UNESCO.

Le programme de travail 2024 du SMRR



PROCHAIN BUREAU →
MERCREDI 7 FEVRIER A 9H A VIENNE
PROCHAIN CONSEIL SYNDICAL 7/02/2024

À propos du Syndicat Mixte des Rives du Rhône

Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) a pour vocation première l'élaboration et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et sa traduction dans un projet de territoire qui compte 280 000 habitants sur un ensemble de 152 communes, à cheval sur 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Loire et Rhône). Le SMRR accompagne les EPCI et les communes dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques en lien avec le projet de territoire à grande échelle (aménagement/urbanisme, habitat/logement, sobriété foncière et énergétique, mobilités/déplacements, économie/commerce, environnement/biodiversité). Le projet de territoire des Rives du Rhône est labellisé Territoire Engagé pour la Nature.